

COLLOQUE FRANCE TERRE D'ASILE



4 NOVEMBRE
DE 09H30 À 17H30

Le droit d'asile en
Europe est-il soluble
dans la gestion des
flux migratoires?



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

**MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION**

LE DROIT D'ASILE EN EUROPE EST-IL SOLUBLE DANS LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES?

9h30 : Accueil des participants

10h00 – 10h15 : Ouverture du colloque :

Mot d'accueil par Hélène Orain, Directrice générale de l'établissement public du Palais de la Porte Dorée

Mot d'accueil par Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile

10h15 – 12h00 : Table-ronde n°1 : Droit d'asile ou maîtrise des flux migratoires ?

Cette table ronde s'interrogera sur le risque d'absorption de l'asile par l'immigration dans la politique européenne aujourd'hui.

Elle examinera l'ampleur des flux liés à la demande d'asile dans les mouvements migratoires vers l'Europe. Elle tentera de mesurer les risques, pour les principes du droit d'asile, tenant à la priorité donnée à la gestion des flux et au contrôle des frontières, extérieures et intérieures, de l'UE. Elle mettra en évidence le sens de la distinction entre asile et immigration, quant aux valeurs en cause, à leur importance dans l'identité européenne, et jusque dans les opinions publiques.

Modérateur : Frédéric Tiberghien, membre du CA de France terre d'asile

- Catherine Woollard, directrice, ECRE (Réseau européen pour les réfugiés et les exilés)
- Pierre-Antoine Molina, directeur général des étrangers en France, ministère de l'Intérieur
- Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche, CNRS
- Dani Maniou, avocate, Conseil grec pour les réfugiés

12h00 : Intervention du ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve

12h30 – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 - 15h00 : Table ronde n°2 : Les États membres devant la demande d'asile: différences de situation, intérêt commun, solidarité

Cette table ronde abordera la question de la capacité réelle ou supposée des pays européens à accueillir un grand nombre de demandeur d'asile et la question de la solidarité entre pays européens. Elle permettra de mettre en avant les défis auxquels font face les pays en première ligne, de la Grèce à l'Allemagne. Elle posera la question de la gestion des mouvements secondaires, du futur et des conditions d'effectivité

des mécanismes de répartition, de l'accueil et de l'intégration des réfugiés.

Elle évoquera ce que peut apporter l'harmonisation des législations et des pratiques, à partir des propositions de réforme du régime européen d'asile publiées par la Commission en juillet, et ses chances de succès face aux tentations de renationalisation.

Modératrice : Nicole Questiaux, membre du CA de France terre d'asile

- Ermina Martini, membre du bureau exécutif du bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)
- Karl Kopp, directeur des programmes européens, Pro Asyl
- Pascal Brice, directeur, Ofpra
- Yves Pascouau, chercheur senior associé, Institut Jacques Delors et directeur, European Policy Centre
- Isabelle Bourgeois, maître de conférences, chercheuse au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC)

15h00 - 15h15 : Intervention de Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris

15h15 – 15h30 : Pause café

15h30 – 17h : Table-ronde n°3 : Le droit d'asile et les partenariats avec les pays tiers

Cette table ronde fera le point sur les situations d'aujourd'hui, et de demain - en Turquie, en Jordanie et au Liban, au Maghreb, en Afrique subsaharienne - sur le cadre des partenariats proposés par l'UE à ces pays, d'origine ou de transit; sur la place qu'il conviendrait d'y faire à la sauvegarde des principes du droit d'asile.

Modérateur : Alain Le Cléac'h, membre du CA de France terre d'asile

- Leonello Gabrici, chef de la division migratoire du Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
- Ralf Gruenert, représentant du HCR en France
- Kaouthar Debbeche, maître-assistante en droit public à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

- Intervention de Sylvie Guillaume, Vice-Présidente du Parlement européen

17h00 - 17h20 : Conclusions du colloque, par Thierry Le Roy, Président de France terre d'asile

INFORMATIONS PRATIQUES

Musée national de l'histoire de l'immigration

293 avenue Daumesnil
75012 Paris

Métro : Porte dorée
Bus : bus n°46, arrêt place Edouard Renard

Vendredi 04 novembre 2016

*Inscription obligatoire avant le 25 octobre 2016,
dans la limite des places disponibles*

Contact

Service de l'information de France terre d'asile, 01 53 04 20 30
communication@france-terre-asile.org
France terre d'asile - 24 rue Marc Seguin, 75018 PARIS
www.france-terre-asile.org

